



Communiqué de presse

La Région Île-de-France lance un Plan régional d'urgence « Puissance agricole » doté de 5M d'euros pour soutenir et renforcer la ferme francilienne

À l'occasion du Festival de la Terre des Jeunes Agriculteurs à Attainville (95), Valérie Pécresse a annoncé une enveloppe d'urgence de 5 millions d'euros, un renforcement des aides à l'irrigation et plusieurs mesures pour accompagner les exploitations franciliennes fragilisées par la crise.

Après un été marqué par des épisodes de canicule et de sécheresse particulièrement éprouvants pour les exploitations franciliennes, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, annonce le lancement du Plan régional « puissance agricole », destiné à apporter des réponses immédiates aux agriculteurs et à renforcer durablement la capacité de production de la ferme francilienne.

5 millions d'euros d'aide d'urgence pour les exploitations

Face aux difficultés de trésorerie des exploitations les plus touchées, la Région met en place une « Aide résilience » de 5 millions d'euros. Cette enveloppe sera soumise au vote de la Commission permanente de septembre et versée rapidement aux exploitations concernées.

Cette aide s'inscrit dans la continuité des dispositifs exceptionnels mobilisés par la Région ces dernières années, notamment l'aide aux semences de 2016, l'aide résilience de 2024 et l'aide Bio+ de 2025.

Valérie Pécresse demande également à l'État de mobiliser 5 millions d'euros supplémentaires pour l'Île-de-France, sur les 235 millions d'euros du fonds national d'urgence confiés aux préfets, afin de porter à 10 millions d'euros l'effort total immédiat en faveur de la ferme francilienne.

Quatre mesures pour renforcer la ferme francilienne

Au-delà de l'urgence, la Région engage quatre mesures pour répondre aux difficultés des exploitants, assurer la continuité d'exploitation et accompagner en particulier les jeunes agriculteurs.

1. Étendre le « chèque prévention » au monde agricole

Les exploitations confrontées à des difficultés financières pourront désormais bénéficier du chèque prévention de la Région, jusqu'ici réservé aux entreprises, afin de prendre en charge une partie des frais d'expertise comptable et juridique nécessaires, le cas échéant, au rééchelonnement de leurs dettes.

2. Doubler le rythme de développement de l'irrigation

Face à la répétition des épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs, la Région entend changer d'échelle sur la sécurisation de l'accès à l'eau. Alors que l'Île-de-France a gagné un peu plus de 500 hectares de surfaces irrigables par an au cours des dix dernières années, **la Région se fixe l'objectif de dépasser 1 000 hectares supplémentaires par an**. Pour y parvenir, l'appel à projets « Systèmes hydrauliques », lancé lors du dernier Salon de l'Agriculture et ayant déjà fait émerger plus de 1 000 hectares nouveaux potentiels, sera renouvelé **avec un budget doublé, porté à près de 2 millions d'euros par an**, et un taux de financement régional relevé à 60 %.

La Région demande parallèlement à l'État de ne plus interdire les prélèvements agricoles en période de tension, de simplifier les procédures pour les retenues d'eau et de sécuriser chaque année deux projets de retenues d'eau collectives en lien avec la Chambre d'agriculture, afin de lever en amont les éventuels blocages administratifs et juridiques.

Elle demande également que les dérogations concernant les jachères et les dates d'implantation des couverts deviennent automatiques dès lors qu'un département est reconnu en situation de sécheresse.

Enfin, alors que 2027 sera une année décisive pour la renégociation de la Politique agricole commune, Valérie Pécresse appelle le Président de la République à faire de la défense de l'agriculture française un combat national.

3. Faciliter l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs

La Région demande à Île-de-France Nature et à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'étendre, au cas par cas, la durée du portage foncier jusqu'à cinq ans voire au-delà, afin de laisser aux jeunes exploitants le temps de consolider leur activité avant d'acquérir leurs terres.

4. Soutenir les pépiniéristes franciliens par des contrats de culture

Face au déclin observé dans certains massifs franciliens et aux besoins croissants de replantation, Île-de-France Nature passera des commandes de plants aux pépiniéristes franciliens. La Région prévoit également d'introduire, dans les contrats conclus avec les communes pour les opérations de végétalisation, une préférence obligatoire pour le végétal local.

Une agriculture stratégique pour la souveraineté de l'Île-de-France

Canicules de 2022, pluies exceptionnelles de 2024, épisodes de grêle et de vents violents en 2026 : en six ans, les agriculteurs ont été confrontés à une succession de chocs climatiques qui fragilisent leurs récoltes, leur trésorerie et, pour certains, la pérennité de leur exploitation. Cette situation impose de passer d'une logique de réparation après chaque crise à une véritable stratégie de résilience et de puissance agricole. L'enjeu est d'autant plus stratégique que l'Île-de-France dispose de terres parmi les plus fertiles de France et d'Europe et constitue le premier bassin de consommation français, avec 12 millions de consommateurs à moins d'une heure des exploitations. Pour la Région, il s'agit donc de protéger et de développer le potentiel productif francilien, faciliter l'installation des jeunes agriculteurs et sécuriser les conditions de production, au premier rang desquelles l'accès à l'eau.